Les subsides

Je répugne à croire que, en renvoyant la question au comité, on obtienne les mêmes résulats que pour l'enquête sur les banques. Vous vous souvenez, monsieur le Président, de la Commission Estey? Il y a longtemps que nous n'en entendons plus parler. La question semble s'être éteinte à tout jamais. Cela risque fort, en l'occurrence, de se reproduire. Je crois que c'est un comité de pairs de la Chambre des communes qui serait l'endroit approprié pour tenir cette enquête. C'est là où cela devrait se faire, et nulle part ailleurs.

• (1740)

Je voudrais signaler un autre problème à cet égard. Il me semble que le Parlement a vraiment été en procès ces 10 derniers jours. À mon avis, l'exemple donné au public laisse beaucoup à désirer. Dès le début, le ministre aurait pu dire: «Il y a apparence de conflit. L'information est maintenant dans les journaux. Peu importe s'il y avait ou non conflit d'intérêts auparavant, il y en a maintenant un. Je sais maintenant où ma femme a obtenu l'emprunt. La situation a maintenant changé, aussi vais-je me mettre en retrait tandis qu'on fait enquête sur la question.» Pourquoi n'aurait-il pas pu dire cela? Il n'a même pas suivi l'exemple du ministre des Communications (M. Masse) qui a démissionné dès qu'il fut annoncé qu'on allait faire enquête sur ses dépenses électorales. Tout le monde à la Chambre, de tous les partis, a dit que c'était un modèle de la conduite à tenir, que c'était là respecter le principe de la responsabilité ministérielle. C'est un exemple que l'ex-ministre a négligé de suivre jusqu'à aujourd'hui. Même l'ancien ministre de la Défense nationale a agi rapidement pour se retirer d'une situation qui pouvait causer du tort au gouvernement.

Il me semble que c'est là le genre de décision qui aurait dû être prise. Voilà le conseil que le vice-premier ministre aurait dû donner au ministre. Cet exemple n'a malheureusement pas été suivi, aussi avons-nous eu ces 10 derniers jours le spectacle d'un Parlement en procès dans les journaux et de la part des commentateurs dans les médias de partout dans le pays. Les députés ont même reçu des télégrammes. J'ai en effet reçu des télégrammes et des lettres de la part de Canadiens de tous les coins du pays qui disaient qu'il y avait quelque chose de pourri et qu'il faudrait examiner cette affaire. On ne se demandait pas s'il y avait malhonnêteté ou non; le fait est qu'il y avait apparences de malhonnêteté.

En conclusion, je trouve qu'on n'a même pas bien servi le Parlement aujourd'hui. N'accepter aucune responsabilité, blâmer les médias et blâmer l'opposition, ce n'est pas dans les meilleures traditions parlementaires, et c'est très regrettable.

[Français]

M. Rossi: Monsieur le Président, j'aimerais demander au député de Nickel Belt (M. Rodriguez), étant donné que le vice-premier ministre (M. Nielsen) a fait allusion pendant toute la période des questions au mot «impartial», si selon lui il n'est pas vrai qu'il serait peut-être plus juste que le député de York-Peel (M. Stevens) ait à rendre compte à un comité de cette Chambre, afin que ses collègues puissent être complètement informés de ce qui s'est passé. De plus, j'aimerais demander au député de Nickel Belt quelle fut à son avis la raison, ce matin, après deux semaines de questions posées au vice-premier ministre, sans jamais avoir de réponse, de la démission du ministre par rapport à il y a 15 jours de perte de temps à la Chambre.

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je vais commencer par la deuxième question du député. Voici ce que je pense de cette affaire. Je crois que Decima, la maison de sondage attitrée des conservateurs, a fait sa petite enquête sur le leadership conservateur et qu'elle a constaté que sans le capitaine, le gouvernement risquait fort de perdre des plumes dans cette affaire, car le public était monté. Un député québécois de l'arrière-ban, dont je tairai le nom, m'a dit qu'il en était lui-même gêné et que le ministre devrait se retirer. Je crois que les sondages ont démontré la désapprobation générale de l'opinion publique. Je crois aussi qu'il a compilé les coupures de presse des 10 derniers jours qui ont démontré, à l'évidence, que tout cet épisode lui causait un tort énorme et que les gens comprenaient fort bien que l'épouse de personne ne pouvait simplement téléphoner à une banque, un établissement de prêts ou à un simple prêteur privé, voire à un usurier, pour obtenir un prêt de 2.6 millions de dollars sans intérêt. Personne ne pense que c'est possible. C'est ce que bon nombre d'entre eux se sont dit dans cette affaire et ils ont vu la question en termes très simples et très explicites. Je crois que le gouvernement a conclu d'après le sondage, les coupures de presse et les réactions des députés de l'arrière-ban, qu'il ne pouvait pas s'en tirer sans perdre des plumes.

Maintenant, les conservateurs s'efforcent de limiter les dégâts en nommant une personne impartiale pour examiner cette affaire. Nous avions pourtant demandé une enquête judiciaire. Qui est plus impartial qu'un juge de la Cour fédérale d'appel? Mais quand nous avons présenté notre requête, on nous a répondu par un non catégorique. Nous nous sommes donc adressé au comité permanent des élections, des privilèges et la procédure qui s'est déjà penché sur ce genre de chose. Mais les conservateurs ont utilisé tous les trucs parlementaires possible qu'ils connaissent pour avoir gain de cause en rappelant que la Chambre n'avait pas renvoyé cette question au comité et que puisque la nomination des ministres entrait dans les prérogatives du premier ministre (M. Mulroney), c'était donc lui qui en était responsable. Ils ont donc fait de l'obstruction systématique à cette étape-là également.

Il me semble que ce sont là les raisons qui ont amené le gouvernement à changer d'idée aujourd'hui et qui expliquent pourquoi nous ne voyons plus Sinclair ici. Toute cette affaire d'enquête impartiale n'est qu'écran de fumée et faux-semblants comme se plaisent à dire les conservateurs. En fait, la Chambre des communes doit répondre de l'éthique de ses membres. C'est ici que doivent se prendre les décisions. Nous ne pouvons pas nous décharger de nos responsabilités sur un prétendu enquêteur impartial qui pourrait bien n'être qu'un laquais des conservateurs.

M. Marchi: Monsieur le Président, je prends la parole pour enchaîner avec mon collègue de Nickel Belt (M. Rodriguez) parce que je crois que sa circonscription, comme la mienne, est composée en grande partie d'ouvriers. Nous tous, à la Chambre, devons garder à l'esprit ce dont mes électeurs m'ont fait part au cours des deux dernières semaines. L'intégrité de notre institution a vu sa cote de respect diminuer d'un cran ou deux. Les gens ont moins confiance en leurs élus à l'échelon fédéral. C'est une chose de regarder individuellement des ministres et un gouvernement et c'en est une autre de regarder le tort qu'ils se sont faits à eux-mêmes.